

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2018

ABSENTS EXCUSES : Mmes ROCHE N. – JEAMPIERRE V. - Mr CLAIR N.

ABSENT : Mr E. DARMET

PRESENTS : 10

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 04 mai 2018

MODIFICATION DU BUDGET EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Le 1^{er} Adjoint informe que chaque

VOTE DE TARIFS CANTINE ET GARDERIES

Mr le Maire rappelle les tarifs de l'année scolaire 2017-2018. Le conseil municipal décide de ne pas les augmenter :
Garderie du matin : 1 € - cantine : 3.30 € - garderie de 16h15 à 16h45 : gratuite – garderie de 16h45 à 18h30 : 1€.

PARTICIPATION FINANCIERE POUR LA CARTE DE TRANSPORTS SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors de la mise en place du RPI, il avait été voté une aide financière de 40 € par carte de transport. Le Conseil Municipal à l'unanimité reconduit cette aide.

PROJET DE DISSIMULATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE CHEMIN DE GOND

Monsieur le Maire présente un devis du SIEL. Le reste à charge pour la commune s'élève à 17 000 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité désapprouve ce projet.

MODIFICATION DES POINTS LUMINEUX

Monsieur le Maire présente une étude réalisé par le SIEL. Après délibération le Conseil Municipal approuve l'étude qui consiste à déplacer 8 points lumineux. 5 sur Cétéreau qui font « doublons » et 3 dans le bourg. Ils seront remplacés chemin de Gond (2) ; villedieu (3) – lotissement les terrasses du forez (1) – jeu de pétanque vers le presbytère (1).

SOLIDARITE POMMIERS EN FOREZ

Le 1^{er} adjoint explique que les difficultés de cette commune sont dûes à la saisie des prud'hommes par les 2 employés saisonniers du camping municipal. POMMIERS EN FOREZ a été condamné à versé 160 000 € (hors frais d'avocats). L'association des Maires Ruraux a lancé un appel à solidarité pour aider POMMIERS EN FOREZ à régler une partie de sa dette. Après délibération, le Conseil municipal à 8 voix POUR et 2 ABSTENTIONS décide d' aider la commune de POMMIERS EN FOREZ à hauteur de 500 €.

DOTATIONS DE L ETAT – BAISSSE DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)

Le 1^{er} Adjoint informe que des courriers ont été adressé à Mr le Préfet, Mr le Sénateur et Mr le Député afin de comprendre cette baisse. A ce jour, aucune réponse n'ai parvenue en mairie.

PAROLES AUX ELUS

G. PONVIANNE : donne compte rendu de l'avancée des travaux de la salle d'associations.

Visite de Monsieur le Sous Préfet le 28 juin 2018.

Le Maire, M. MIOMANDRE